



Extrait du Cité Scolaire Bertran-de-Born

<https://etablissementbertrandeborn.net/spip.php?article289>

Conseil départemental junior du 20 janvier 2010

- Collège Bertran-de-Born - Conseil départemental junior -



Date de mise en ligne : dimanche 14 février 2010

Copyright © Cité Scolaire Bertran-de-Born - Tous droits réservés

Rédigé par Maxime Kindermans Burget, suppléant de Lucie Lacoste

Notre commission comprend trois piliers principaux :

- ▶ éco-construction : habitation écologique,
- ▶ traitement écologique et entretien écologique des lacs,
- ▶ centre de tri,

qui représentent les trois sorties faites durant la dernière année scolaire.

Ce jour-ci le groupe s'est séparé en deux ; l'un a travaillé sur l'exposition de fin d'année et l'autre est allé à l'espace vert de Coulouniers-Chamiers d'où partent les jardiniers qui s'occupent de Périgueux et son agglomération. Je suis allé dans ce groupe et nous avons créé des niches à insectes, l'ossature étant déjà faite nous n'avions plus qu'à les remplir.

Pourquoi créer une niche à insectes ?

Parce qu'en hiver les insectes se mettent en vie ralentie, ils hibernent dans du bois mort à l'abri du vent et du gel.

Il faut les protéger car :

- ▶ ils sont à la base de la chaîne alimentaire (Criquets : musaraignes : couleuvres : faucons)
- ▶ ils pollinisent : abeilles.
- ▶ Ils servent d'éboueurs des jardins (ils les nettoient et mangent les animaux morts).
- ▶ Ils éliminent les parasites (larves de coccinelles : pucerons).

Ce sont des insectes auxiliaires qui peuvent être utilisés dans l'agriculture biologique à la place des insecticides.

De plus, dans les jardins il y a beaucoup de nourriture mais peu d'abris.

La niche doit être faite pour tous les insectes, donc elle ne doit pas dépasser deux mètres car même les insectes volants volent rarement au-dessus de deux mètres. Elle doit être orientée plein sud pour bénéficier de la chaleur du soleil, et pas face au vent. La niche est celle des oiseaux mais elle a plusieurs étages et est en bois.

Il faut la remplir :

- ▶ de bûches percées et des tiges creuses (bambous) pour les abeilles, les guêpes,
- ▶ de paille pour les perce-oreilles,
- ▶ de terre ou de chaume pour les scarabées,
- ▶ de tuile ou de brique,
- ▶ de boîtes (avec un trou) pour les papillons.

Nous les avons donc remplies avec les moyens du bord, c'est-à-dire avec du bambou, de la paille, du bois, du chaume fait sur place et des sarments de vignes.

Vous pourrez voir les niches grâce aux photos.

L'exposition de fin d'année :

il y aura d'abord un panneau d'introduction en forme de cercle qui parlera des trois thèmes de l'exposition (l'habitat espace extérieur et l'éco-citoyen).

Suivront ensuite trois panneaux pour chaque thème.

Panneau habitat :

On y parlera de matériaux (le chanvre et la paille) et d'énergies (panneaux solaires)

Panneau éco-citoyen :

On y parlera de la qualité de l'air, de l'économie d'eau et d'énergie et de la gestion des déchets. Il y aura à chaque fois un geste, un objet, un quizz et un cadeau.

Panneau espace vert :

On y parlera des insecticides, des insectes auxiliaires et du bois d'extérieur. On y montrera un désherbeur thermique et nos niches à insectes.

Lors de la prochaine rencontre nous nous occuperons des panneaux.

Maxime KINDERMANS (collège Bertran-de-Born)